

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 20 novembre 2008.

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **09**

SEANCE du 28 novembre 2008.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Christian HUBER.

Procuration : Néant.

Objet : Acquisitions foncières.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'aménagement de l'entrée sud du village fait partie intégrante de l'élaboration du PLU (projet arrêté actuellement soumis à l'enquête publique). Lors de la réunion du Conseil Municipal en date du 24 octobre 2008, les conseillers ont d'ailleurs désigné à cet effet le maître d'œuvre de l'étude d'aménagement. Il convient également de s'assurer la maîtrise foncière des surfaces nécessaires à cet aménagement en ce qui concerne l'élargissement de la RD 228 et des voies d'accès aux zones riveraines prévues urbanisables, au prix de 200 € l'are. Le Maire demande donc au Conseil Municipal de l'autoriser à faire établir les travaux d'arpentages préalables aux acquisitions foncières et d'autoriser la commune à prendre en charge les frais d'actes notariés et autres frais annexes qui en découleront.

Le Conseil Municipal, entendu le Maire, après en avoir délibéré et par 7 voix pour et 2 abstentions décide :

1° d'autoriser le Maire à engager les frais d'arpentages préalables aux acquisitions de terrains indispensables ;

2° d'autoriser le Maire à faire prendre en charge par la commune les frais d'actes notariés et les frais annexes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 28 novembre 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 1^{er} décembre 2008.

Le Maire
Alain North